



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté  
et de la légalité**

**Arrêté du 30 mars 2026**

Bureau de la réglementation  
générale et des élections

**OBIET : Répartition des jurés d'assises dans le  
département de la Sarthe pour l'année 2027.**

**LE PRÉFET DE LA SARTHE  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu le Code de Procédure Pénale ;

Vu les articles 259 et 260 du code de procédure pénale ;

Vu la loi du 10 août 2011 sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs ;

Vu le décret n°2011-1271 du 12 octobre 2011 relatif à la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale ;

Vu le décret du 10 juillet 2024 portant nomination de Madame Christine TORRES en qualité de Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 9 septembre 2024 ;

Vu le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET Préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2026 n° DCPAT 2026-0031 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe ;

Vu le décret n° 2025-1362 du 26 décembre 2025 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

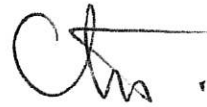
Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture ;

## **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : Les 447 jurés qui doivent former la liste du jury du département de la Sarthe pour 2027 sont répartis ainsi qu'il est indiqué sur le tableau annexé au présent arrêté, compte tenu de la population des communes intéressées.

Article 2 : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, le sous-préfet de La Flèche, le sous-préfet de Mamers et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet de la Sarthe et par délégation,  
La Secrétaire Générale,

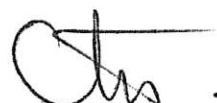


Christine TORRES

**TABLEAU DE RÉPARTITION DES JURÉS ENTRE LES COMMUNES  
DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE**

**Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 30 mars 2026**

**Pour le préfet et par délégation,  
La Secrétaire Générale,**



**Christine TORRES**

**CANTON DE BONNÉTABLE..... 25**

- BONNÉTABLE.....	3
- NOGENT-LE-BERNARD, SAINT GEORGES-DU-ROSAY, BRIOSNES-LES-SABLES, COURCIVAL, JAUZÉ, ROUPERROUX-LE-COQUET, TERREHAULT.....	2
(tirage au sort par le Maire de Brisonnes les Sables)	
- BALLON – SAINT MARS.....	2
- COURCEMONT, LA GUIERCHE.....	2
(tirage au sort par le Maire de Courcemont)	
- BEUFAY, COURCEBOEUF.....	2
(tirage au sort par le Maire de Courceboeufs)	
- MONTBIZOT.....	1
- SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE.....	2
- SAINT-JEAN-D'ASSÉ.....	1
- TEILLÉ, JOUE-L'ABBÉ.....	1
(tirage au sort par le Maire de Teillé)	
- SOUILLÉ, SOULIGNÉ-SOUS-BALLON.....	2
(tirage au sort par le Maire de Souligné sous Ballon)	
- LA BAZOGE .....	3
- NEUVILLE SUR SARTHE .....	2
- SAINT-PAVACE.....	2

**CANTON DE CHANGÉ..... 23**

- BRETTE LES PINS .....	2
- CHALLES.....	1
- CHAMPAGNÉ .....	3
- CHANGÉ .....	5
- PARIGNÉ L'EVÊQUE .....	4
- SAINT-MARS-D'OUTILLÉ .....	2
- SARGÉ-LÈS-LE-MANS.....	3
- YVRÉ L'EVÊQUE .....	3

**CANTON DE MONTVAL-SUR-LOIR..... 19**

- LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR.....	1
- LOIR-EN-VALLÉE.....	2
- BEAUMONT-SUR-DÊME, CHAHAIGNES.....	1
(tirage au sort par le Maire Chahaignes )	
- MARÇON , LHOMME.....	2
(tirage au sort par le Maire de Lhomme)	
- MONTVAL-SUR-LOIR.....	4
- BEAUMONT-PIED-DE-BOEUF, DISSAY-SOUS-COURCILLON.....	1
(tirage au sort par le Maire de Beaumont Pied de Boeuf)	
- JUPILLES, FLÉE, LAVERNAT.....	1
(tirage au sort par le Maire de Jupilles)	
- NOGENT-SUR-LOIR, SAINT-PIERRE-DE-CHEVILLÉ, THOIRÉ-SUR-DINAN.....	1
(tirage au sort par le Maire de Nogent sur Loir)	
- LUCEAU .....	1
- LE GRAND-LUCÉ.....	2
- PRUILLÉ-L'EGUILLÉ, SAINT VINCENT-DU-LOROUER.....	1
(tirage au sort par le Maire de Pruillé l'Eguillé)	
- SAINT PIERRE-DU-LOROUËR, COURDEMANCHE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Courdemanche)	
- SAINT GEORGES-DE-LA-COUÉE, MONTREUIL-LE-HENRI, VILLAINES-SOUS-LUCÉ.....	1
(tirage au sort par le Maire de Villaines sous Lucé)	

**CANTON D'ECOMMOY..... 22**

- ECOMMOY .....	4
- LAIGNÉ-SAINT GERVAIS.....	3
- MARIGNÉ LAILLÉ .....	1
- MONCÉ EN BELIN .....	3
- MULSANNE .....	4
- RUAUDIN .....	3
- TELOCHÉ .....	2
- SAINT-BIEZ-EN-BELIN, SAINT-OUEN-EN-BELIN .....	2
(tirage au sort par le Maire de Saint-Biez-en-Belin)	

**CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD..... 21**

- LA FERTÉ-BERNARD.....	7
- LA CHAPELLE-DU-BOIS, AVEZÉ, PRÉVAL, SOUVIGNÉ-SUR-MÊME.....	2
(tirage au sort par le Maire de La chapelle du bois)	
- THÉLIGNY, CORMES.....	1
(tirage au sort par le Maire de Cormes)	
- CHERRÉ-AU, VILLAINES-LA-GOSNAIS.....	3
(tirage au sort par le Maire de Cherré-Au)	
- SAINT AUBIN-DES-COUDRAIS, DEHAULT, SAINT-MARTIN-DES-MONTS.....	1
(tirage au sort par le Maire de Saint Aubin des Coudrais)	
- TUFFÉ- VAL DE LA CHERONNE.....	1
- LE LUART, BOUËR, VOUVRAY-SUR-HUISNE.....	2
(tirage au sort par le Maire de Le Luart)	
- LA BOSSE, BEILLÉ, SAINT DENIS-DES-COUDRAIS, PRÉVELLES, LA CHAPELLE-SAINT-RÉMY.....	2
(tirage au sort par le Maire de La Chapelle St Rémy)	
- BOESSÉ-LE-SEC, SCEAUX-SUR-HUISNE, DUNEAU.....	2
(tirage au sort par le Maire de Duneau)	

**CANTON DE LA FLÈCHE..... 19**

- LA FLÈCHE.....	12
- BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ .....	3
(tirage au sort par le Maire de Bazouges-Cré sur Loir)	
- CROSMIÈRES, CLERMONT-CRÉANS, MAREIL-SUR-LOIR,.....	2
(tirage au sort par le Maire de Clermont-Créans)	
- ARTHEZÉ, BOUSSE, VILLAINES-SOUS-MALICORNE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Bousse)	
- COURCELLES LA FORÊT, LIGRON, THORÉE-LES-PINS.....	1
(tirage au sort par le Maire de Thorée-les-Pins)	

**CANTON DE LOUÉ..... 23**

- BRULON.....	1
- VIRÉ-EN-CHAMPAGNE, AVESSÉ, POILLÉ-SUR-VÈGRE, MAREIL-EN-CHAMPAGNE, SAINT-OUEN-EN-CHAMPAGNE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Poillé sur Vègre)	
- SAINT-CHRISTOPHE-EN-CHAMPAGNE, SAINT-PIERRE-DES-BOIS, CHANTENAY-VILLEDIEU, CHEVILLÉ, FONTENAY-SUR-VÈGRE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Chantenay Villedieu)	
- MAIGNÉ, PIRMIL, TASSÉ.....	1
(tirage au sort par le Maire de Pirmil)	
- LOUÉ.....	2
- SAINT-DENIS-D'ORQUES, CHEMIRÉ-EN-CHARNIE, JOUÉ-EN-CHARNIE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Joué en Charnie)	

- EPINEU-LE-CHEVREUIL, CHASSILLÉ, LONGNES, AMNÉ-EN-CHAMPAGNE..... (tirage au sort par le Maire de Amné)	1
- AUVERS-SOUS-MONTFAUCON, TASSILLÉ, CRANNES-EN-CHAMPAGNE, VALLON-SUR-GÉE..... (tirage au sort par le Maire de Vallon sur Gée)	1
- COULANS-SUR-GÉE, BRAINS-SUR-GÉE..... (tirage au sort par le Maire de Coulans-sur-Gée)	2
- CONLIE.....	1
- RUILLE-EN-CHAMPAGNE, BERNAY-NEUVY-EN-CHAMPAGNE..... (tirage au sort par le Maire de Bernay-Neuvy-en-Champagne)	2
- TENNIE , SAINT SYMPHORIEN .....	1
(tirage au sort par le Maire de Saint Symphorien)	
- LA QUINTE, DEGRÉ, LAVARDIN..... (tirage au sort par le Maire de La Quinte)	2
- CURES, DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE, LA CHAPELLE-SAINT-FRAY..... (tirage au sort par le Maire de Domfront en Champagne)	2
- SAINTE-SABINE-SUR-LONGÈVE, MÉZIÈRES-SOUS-LAVARDIN, NEUVILLALAI (tirage au sort par le Maire de Sainte Sabine Sur Longève)	2
- NOYEN-SUR-SARTHE .....	2
<b>CANTON DE LE LUDE.....</b>	<b>21</b>
- LE LUDE, LA-CHAPELLE-AUX-CHOUX, SAVIGNÉ-SOUS-LE-LUDE .....	4
(tirage au sort par le Maire de Savigné sous le Lude)	
- LUCHÉ-PRINGÉ.....	1
- LA BRUÈRE-SUR-LE-LOIR, CHENU, SAINT-GERMAIN-D'ARCÉ..... (tirage au sort par le Maire de Chenu)	1
- MAYET	2
- AUBIGNE-RACAN.....	2
- VAAS.....	1
- COULONGÉ, SARCÉ, VERNEIL-LE-CHÉTIF..... (tirage au sort par le Maire de Verneil le Chétif)	1
- PONTVALLAIN, CHATEAU L'HERMITAGE .....	1
(tirage au sort par le Maire de Château l'Hermitage)	
- CÉRANS-FOULLETOURTE.....	3
- MANSIGNÉ.....	1
- YVRÉ-LE-POLIN.....	1
- OIZÉ, REQUEIL..... (tirage au sort par le Maire de Requeil)	2
- LA FONTAINE-SAINT-MARTIN, SAINT-JEAN-DE-LA-MOTTE..... (tirage au sort par le Maire de St Jean de la Motte)	1
<b>CANTON DE MAMERS.....</b>	<b>22</b>
-VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE.....	2
- BLÈVES, LES AULNEAUX, LOUZES, AILLIÈRES-BEAUVOIR, CHENAY, NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS..... (tirage au sort par le Maire de Neufchatel en Saosnois)	1
- MAMERS.....	4
- SAINT-COSME-EN-VAIRAIS.....	2
- CONTILLY, MAROLETTE, SAINT LONGIS, VILLAINES-LA-CARELLE, VEZOT, PANON .....	1
(tirage au sort par le Maire de Saint Longis)	
- SAINT-RÉMY-DU-VAL, LOUVIGNY, LES MÉES, SAOSNES, COMMERVEIL, PIZIEUX, SAINT-CALEZ-EN-SAOSNOIS.....	1
(tirage au sort par le Maire de Saint Rémy du Val)	
- SAINT-REMY-DES-MONTS, SAINT-PIERRE-DES-ORMES, SAINT-VINCENT-DES-PRÉS (tirage au sort par le Maire de Saint Rémy des Monts).....	1
-MAROLLES-LES-BRAULTS.....	2
- COURGAINS, THOIGNÉ, RENÉ, DANGEUL..... (tirage au sort par le Maire de Courgains)	1

- MEURCÉ, NOUANS, CONGÉ-SUR-ORNE, LUCÉ-SOUS-BALLON, SAINT AIGNAN (tirage au sort par le Maire de Congé sur Orne)	1
- MEZIÈRES-SUR-PONTHOUIN, PERAY, NAUVAY, MONCÉ-EN-SAOSNOIS, AVESNES-EN-SAOSNOIS, MONHOUDOU.....	1
(tirage au sort par le Maire de Mézières sur Ponthouin)	
- SAINT PATERNE-LE CHEVAIN .....	2
- ARCONNAY.....	2
- CHAMPFLEUR .....	1
<b>CANTON LE MANS.....</b>	<b>115</b>
<b>CANTON LE MANS 1.....</b>	<b>2</b>
- ROUILLON .....	2
<b>CANTON LE MANS 2.....</b>	<b>7</b>
- AIGNÉ .....	1
- LA CHAPELLE SAINT AUBIN .....	2
- LA MILESSÉ .....	2
- SAINT SATURNIN .....	2
<b>CANTON LE MANS 4.....</b>	<b>6</b>
- COULAINES .....	6
<b>CANTON LE MANS 6.....</b>	<b>4</b>
- ARNAGE .....	4
<b>CANTON LE MANS 7.....</b>	<b>14</b>
- ALLONNES .....	8
- CHAUFOUR-NOTRE-DAME, FAY, PRUILLÉ-LE-CHÉTIF.....	3
(tirage au sort par le Maire de Pruillé le Chétif)	
- SAINT-GEORGES-DU-BOIS .....	2
- TRANGÉ .....	1
<b>CANTON DE SABLÉ-SUR-SARTHE.....</b>	<b>22</b>
- SABLÉ-SUR-SARTHE.....	10
- PARCÉ-SUR-SARTHE .....	2
- PRÉCIGNÉ, NOTRE-DAME-DU-PÉ.....	3
(tirage au sort par le Maire de Précigné)	
- SOLESMES.....	1
- PINCÉ, COURTILLERS, SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Courtillers)	
- VION, LOUAILLES.....	2
(tirage au sort par le Maire de Vion)	
- ASNIÈRES-SUR-VÈGRE, AUVERS-LE-HAMON.....	1
(tirage au sort par le Maire d'Auvers le Hamon)	
- JUIGNÉ-SUR-SARTHE, AVOISE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Juigné sur Sarthe)	
- LE BAILLEUL, DUREIL .....	1
(tirage au sort par le Maire de Le Bailleul)	
<b>CANTON DE SAINT-CALAIS.....</b>	<b>20</b>
- BOULOIRE.....	2
- THORIGNÉ-SUR-DUÉ.....	1
- COUDRECIEUX, SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES.....	1
(tirage au sort par le Maire de Coudrecieux)	
- MAISONCELLES, TRESSON.....	1
(tirage au sort par le Maire de Tresson)	

- VAL DE LA HUNE .....	1
- MONTMIRAIL, CHAMPROND, SAINT-JEAN-DES-EHELLES, COURGENARD.. (tirage au sort par le Maire de Courgenard)	1
- SAINT-MAIXENT, LAMNAY.....	1
(tirage au sort par le Maire de Saint Maixent)	
- SAINT-ULPHACE, GREEZ-SUR-ROC, MELLERAY.....	1
(tirage au sort par le Maire de Greez sur Roc)	
- SAINT-CALAIS.....	2
- BESSÉ-SUR-BRAYE.....	2
- MAROLLES-LES-SAINT-CALAIS, RAHAY, CONFLANS-SUR-ANILLE.....	1
(tirage au sort par M. le Maire de Marolles les Saint Calais)	
- MONTAILLÉ, ECORPAIN, SAINTE-CÉROTTE, VAL D'ETANGSON.....	1
(tirage au sort par le Maire de Sainte Cérotte)	
- SAINT-GERVAIS-DE-VIC, LA CHAPELLE-HUON, COGNERS, VANCÉ.....	1
(tirage au sort par le Maire de La Chapelle Huon)	
- VIBRAYE .....	2
- DOLLON, SEMUR-EN-VALLON, .....	1
(tirage au sort par le Maire de Dollon)	
- LAVARÉ, BERFAY, VALENNES .....	1
(tirage au sort par le Maire de Berfay)	

**CANTON DE SAVIGNÉ-L'EVÊQUE.....** **18**

- MONTFORT-LE-GESNOIS.....	2
- LE BREIL-SUR-MERIZE.....	1
- CONNERRÉ.....	2
- SAINT-MARS-LA-BRIÈRE.....	2
- NUILLÉ-LE-JALAI, SOULITRÉ, ARDENAY-SUR-MERIZE, SURFONDS.....	2
(tirage au sort par le Maire de Soulitré)	
- FATINES, SAINT-CORNEILLE.....	2
(tirage au sort par le Maire de Fatines)	
- SILLÉ-LE-PHILIPPE, TORCÉ-EN-VALLÉE.....	2
(tirage au sort par le Maire de Sillé le Philippe)	
- SAVIGNÉ-L'EVÊQUE.....	3
- LOMBRON, SAINT-CÉLERIN.....	2
(tirage au sort par le Maire de Lombron)	

**CANTON DE SILLÉ-LE-GUILLAUME.....** **24**

- BEAUMONT-SUR-SARTHE.....	2
- SAINT-CHRISTOPHE-DU-JAMBET, SEGRIE, VERNIE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Ségrie)	
- ASSÉ-LE-RIBOUL, LE TRONCHET, SAINT MARCEAU, MARESCHÉ.....	2
(tirage au sort par le Maire de Maresché)	
- VIVOIN, JUILLÉ, DOUCELLES.....	1
(tirage au sort par le Maire de Vivoin)	
- CHÉRANCÉ, PIACÉ.....	1
(tirage au sort par le Maire de Chérancé)	
- FRESNAY-SUR-SARTHE.....	2
- SAINT AUBIN-DE-LOCQUENAY, MOITRON-SUR-SARTHE, SAINT-LÉONARD-DES-BOIS.....	1
(tirage au sort par le Maire de Saint Aubin de Locquenay)	
- ASSÉ-LE-BOISNE, SAINT-VICTEUR, SAINT-OUEN-DE-MIMBRÉ.....	2
(tirage au sort par le Maire de Assé le Boisne)	
- MONTREUIL-LE-CHÉTIF, SOUGÉ-LE-GANELON.....	1
(tirage au sort par le Maire de Montreuil)	
- SAINT PAUL-LE-GAULTIER, SAINT-GEORGES-LE-GAULTIER, DOUILLET-LE-JOLY	1
(tirage au sort par M. le Maire de Saint Georges Le Gaultier)	
- ROUÉSSÉ-VASSÉ, LE GREZ, MONT SAINT JEAN.....	1
(tirage au sort par le Maire de Rouéssé Vassé)	
- SILLÉ-LE-GUILLAUME.....	2

- SAINT REMY-DE-SILLÉ, CRISSÉ, PEZÉ-LE-ROBERT.....	1
(tirage au sort par le Maire de Crissé)	
- ROUEZ-EN-CHAMPAGNE, NEUVILLETTE-EN-CHARNIE, PARENNES.....	1
(tirage au sort par le Maire de Parennes)	
- MOULINS-LE-CARBONNEL, GESNES-LE-GANDELIN.....	1
(tirage au sort par le maire de Moulins le Carbonnel)	
- BERUS, OISSEAU-LE-PETIT.....	1
(tirage au sort par le Maire de Oisseau le Petit)	
- FYÉ, CHERISAY, ANCINNES, LIVET-EN-SAOSNOIS.....	2
(tirage au sort par le Maire de Ancinnes)	
- THOIRÉ-SOUS-CONTENSOR, GRANDCHAMP, ROUESSÉ-FONTAINE, BOURG-LE-ROI, BÉTHON.....	1
(tirage au sort par le Maire de Béthon)	

---

**CANTON DE LA SUZE-SUR-SARTHE.....** **19**

- LA SUZE-SUR-SARTHE.....	4
- ETIVAL-LES-LE-MANS.....	1
- ROËZÉ-SUR-SARTHE.....	2
- SPAY.....	2
- GUÉCELARD.....	2
- LOUPLANDE.....	1
- CHEMIRÉ-LE-GAUDIN, FERCÉ-SUR-SARTHE.....	1
(tirage au sort par le Maire de Fercé sur Sarthe)	
- PARIGNÉ-LE-POLIN, SOULIGNÉ-FLACÉ.....	1
(tirage au sort par le Maire de Souligné Flacé)	
- FILLÉ-SUR-SARTHE, VOIVRES-LÈS-LE MANS.....	2
(tirage au sort par le Maire de Fillé)	
- MALICORNE-SUR-SARTHE .....	1
- MEZERAY, SAINT-JEAN-DU-BOIS .....	2
(tirage au sort par le Maire de St Jean du Bois)	

-----

